



Présentation de la Section sportive Basket

Qu'est-ce qu'une section sportive Basket ?

Une section sportive est un dispositif optionnel (et gratuit) choisi par l'élève et sa famille, qui permet à celui-ci de se perfectionner et de progresser dans son sport, en suivant deux fois par semaine un entraînement spécifique inclus dans l'emploi du temps scolaire tout en suivant une scolarité normale.

Qui peut intégrer la section sportive?

La section est mise en place pour tous les élèves de la région chalonnaise (si le collège Robert Doisneau n'est pas celui de secteur, il faut demander une dérogation à la DSDEN71) de 6ème, 5ème, 4ème et de 3ème, filles et garçons, désireux de se perfectionner et de s'épanouir dans la pratique sportive du basket.

Cette structure s'adresse aux élèves motivés qui ont un dossier scolaire solide et qui font preuve de bonnes capacités d'organisation.

Tout élève peut postuler pour la rentrée 2017 dans la limite des places disponibles et devra donner satisfaction lors des épreuves sportives qui auront lieu **le mercredi 12 Avril 2017 de 14h00 à 15h30 au gymnase verrerie**.

L'admission sera également conditionnée par un examen médical préalable qui doit donner lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique du Basket-ball.

Quels sont les Objectifs à atteindre ?

- Favoriser la réussite scolaire et sportive des élèves concernés grâce à une pratique soutenue du basket et un suivi scolaire régulier.
- Respecter les règles de vie du groupe pour mieux vivre ensemble, connaître le règlement du basket et être capable d'arbitrer les matchs.
- Participer et organiser des rencontres UNSS.

Une section sportive comment ça marche ?:

3 heures d'entraînement hebdomadaire (en plus des horaires EPS) sont intégrées à l'emploi du temps de l'élève et encadrés par des éducateurs du Chalon Basket Club les lundi et jeudi de 16h25 à 17h50 au gymnase de la Verrerie.

Participer à une section cela engage à quoi ?:

Tout élève s'engageant dans la section devra participer toute l'année de façon assidue et sérieuse aux deux entraînements hebdomadaires et prendre une licence à l'Association Sportive pour représenter le collège lors des compétitions UNSS. L'élève peut être inscrit dans le club de basket de son choix. Cependant, si l'adhésion à un club est vivement conseillée, elle n'est pas obligatoire.

Mais attention la participation à une section sportive nécessite aussi et surtout un travail scolaire sérieux et appliqué et une attitude irréprochable.

Les modalités d'inscription :

Pour participer au test d'entrée, vous devez renvoyer le dossier de demande d'admission avant le 10 Avril, délai de rigueur et vous présenter le mercredi 12 Avril (en tenue de sport) de 14h00 à 15h30 au gymnase Verrerie de Chalon/Saône.

La principale du collège R. Doisneau
Mme Desplanches

Le professeur coordonnateur de la section
Mme Jules

L'entraîneur du CBC
Mme Cauvin

Collège Robert Doisneau

Passage G. de Chamirey BP 50126 71321 CHALON SUR SAONE

Tel:03 85 48 20 91 Fax : 03 85 48 90 88 Courriel : 0710537y@ac-dijon.fr ou sectionbasketdoisneau@laposte.net